

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ conformément au Règlement (CE)
No. 1907/2006

PERCARBONATE DE SODIUM GRANULES COATED IMPORT

Version 1.3

Date d'impression 11.03.2023

Date de révision 27.02.2023

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Nom commercial : PERCARBONATE DE SODIUM GRANULES COATED
IMPORT
Nom de la substance : carbonate de disodium, composé avec peroxyde
d'hydrogène(2:3)
No.-CAS : 15630-89-4
No.-CE : 239-707-6
No. enr. REACH EU : 01-2119457268-30-xxxx

**1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations
déconseillées**

Utilisation de la substance/du mélange : Usages identifiés : voir le tableau en début d'annexe pour une
vision globale des usages identifiés.
Utilisations déconseillées : Actuellement, aucune utilisation contre-indiquée n'a été
identifiée
Remarques : Avant de se référer aux scénarios d'exposition annexés à
cette Fiche de Données de Sécurité, veuillez vérifier le grade
du produit acheté : les scénarios d'exposition présentés ne
sont pas associés à tous les grades produit.

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société : BRENNTAG S.A.
Avenue du Progrès 90
FR 69680 CHASSIEU
Téléphone : +33(0)4.72.22.16.00
Téléfax : +33(0)4.72.79.53.74
Adresse e-mail : securite-produits@brenntag.fr
Personne responsable/émettrice : Direction HSE

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'appel d'urgence : Numéro d'urgence de sécurité BRENNTAG SA
Disponible 7j/7 et 24h/24
0800 07 42 28 appel depuis la France
+33 800 07 42 28 (international)

Accès aux centres anti-poisons de France
(serveur ORFILA de l'INRS)

PERCARBONATE DE SODIUM GRANULES COATED IMPORT

Disponible 7j/7 et 24h/24
 Informations limitées aux intoxications
 01 45 42 59 59 appel depuis la France
 +33 1 45 42 59 59 (international)

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification selon le règlement (CE) N° 1272/2008

RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008			
Classe de danger	Catégorie de danger	Organes cibles	Mentions de danger
Matières solides comburantes	Catégorie 3	---	H272
Toxicité aiguë (Oral(e))	Catégorie 4	---	H302
Lésions oculaires graves	Catégorie 1	---	H318

Pour le texte complet des Phrases-H mentionnées dans ce chapitre, voir section 16.

Effets néfastes les plus importants

- Santé humaine : Se référer à la section 11 pour les informations toxicologiques.
- Dangers physico-chimiques : Se référer à la section 9/10 pour les informations physicochimiques.
- Effets potentiels sur l'environnement : Se référer à la section 12 pour les informations relatives à l'environnement.

2.2. Éléments d'étiquetage

Étiquetage selon le règlement (CE) N° 1272/2008

Symboles de danger :



Mention d'avertissement : Danger

Mentions de danger : H272 Peut aggraver un incendie; comburant.
 H302 Nocif en cas d'ingestion.
 H318 Provoque de graves lésions des yeux.

Conseils de prudence

PERCARBONATE DE SODIUM GRANULES COATED IMPORT

Prévention	:	P210	Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.
		P220	Tenir à l'écart des vêtements et d'autres matières combustibles.
		P280	Porter des gants de protection/ un équipement de protection des yeux/ du visage.
Intervention	:	P305 + P351 + P338 + P310	EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin.
		P370 + P378	En cas d'incendie: Utiliser du sable sec, une poudre chimique ou une mousse anti-alcool pour l'extinction.
Elimination	:	P501	Éliminer le contenu/ récipient dans une installation d'élimination des déchets agréée.

Composants dangereux qui doivent être listés sur l'étiquette:

- carbonate de disodium, composé avec peroxyde d'hydrogène(2:3)

2.3. Autres dangers

Les critères PBT et vPvB de l'Annexe XIII de la directive REACH ne s'appliquent pas pour les substances inorganiques.

Informations écologiques: Aucune information disponible sur les propriétés de perturbation endocrinienne pour l'environnement.

Informations toxicologiques: Aucune information disponible sur les propriétés de perturbation endocrinienne pour la santé humaine.

Risque d'explosion si chauffé en ambiance confinée.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.1. Substances

Composants dangereux	Concentration [%]	Classification (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)	
		Classe de danger / Catégorie de danger	Mentions de danger

PERCARBONATE DE SODIUM GRANULES COATED IMPORT

carbonate de disodium, composé avec peroxyde d'hydrogène(2:3)

No.-CAS	: 15630-89-4	100	Ox. Sol.3	H272
No.-CE	: 239-707-6		Acute Tox.4 Oral(e)	H302
No. enr.	: 01-2119457268-30-xxxx		Eye Dam.1	H318
REACH EU				

Estimation de la toxicité aiguë

Toxicité aiguë par voie orale:

1034 mg/kg

Toxicité aiguë par voie

cutanée: 2000,01 mg/kg

Pour le texte complet des Phrases-H mentionnées dans ce chapitre, voir section 16.

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Conseils généraux	: Enlever immédiatement tout vêtement souillé.
En cas d'inhalation	: Transférer la personne à l'air frais. Si les troubles se prolongent, consulter un médecin.
En cas de contact avec la peau	: Après contact avec la peau, se laver immédiatement et abondamment avec du savon et de l'eau. Consulter un médecin en cas d'indisposition.
En cas de contact avec les yeux	: Rincer immédiatement et abondamment à l'eau, y compris sous les paupières, pendant au moins 10 minutes. Consulter immédiatement un ophtalmologiste. Si possible, consulter les urgences ophtalmiques.
En cas d'ingestion	: Se rincer la bouche à l'eau puis boire beaucoup d'eau. Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente. Si une personne vomit et est couchée sur le dos, la tourner sur le côté. Appeler immédiatement un médecin.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Symptômes	: Voir le chapitre 11 pour des informations plus détaillées sur les effets pour la santé et les symptômes.
Effets	: Voir le chapitre 11 pour des informations plus détaillées sur les effets pour la santé et les symptômes.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traitement	: Traiter de façon symptomatique.
------------	-----------------------------------

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

PERCARBONATE DE SODIUM GRANULES COATED IMPORT

5.1. Moyens d'extinction

- Moyens d'extinction appropriés : Utiliser des moyens d'extinction appropriés aux conditions locales et à l'environnement proche.
- Moyens d'extinction inappropriés : Jet d'eau à grand débit

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

- Dangers spécifiques pendant la lutte contre l'incendie : La substance en elle-même ne brûle pas, mais en contact avec des substances combustibles elle augmente le risque d'incendie et peut attiser un feu existant de manière substantielle. En cas d'incendie et/ou d'explosion, ne pas respirer les fumées.
- Produits de combustion dangereux : Monoxyde de carbone, Dioxyde de carbone (CO₂)

5.3. Conseils aux pompiers

- Équipements de protection particuliers des pompiers : En cas d'incendie, porter un appareil de protection respiratoire autonome. Porter un équipement de protection individuel.
- Conseils supplémentaires : Collecter séparément l'eau d'extinction contaminée, ne pas la rejeter dans les canalisations.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

- Précautions individuelles : Utiliser un équipement de protection individuelle. Tenir à distance les personnes non protégées. Assurer une ventilation adéquate. Éviter le contact avec la peau et les yeux. Ne pas respirer les gaz/fumées/vapeurs/aérosols.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

- Précautions pour la protection de l'environnement : Ne pas déverser dans les eaux de surface ou dans les égouts. Éviter la pénétration dans le sous-sol.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

- Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage : Utiliser un équipement de manutention mécanique. Conserver dans des récipients adaptés et fermés pour l'élimination.
- Information supplémentaire : Traiter le produit récupéré selon la section "Considérations relatives à l'élimination".

6.4. Référence à d'autres rubriques

- Voir la section 1 pour l'information de contact en cas d'urgences.
Voir la section 8 pour l'information sur l'équipement de protection personnelle.
Voir la section 13 pour l'information sur le traitement de déchets.

PERCARBONATE DE SODIUM GRANULES COATED IMPORT

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Conseils pour une manipulation sans danger : Conserver le récipient bien fermé. Assurer une ventilation adéquate. Porter un équipement de protection individuel. Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Ne pas inhaler les vapeurs/poussières. Prévoir des douches de sécurité et des fontaines oculaires dans les ateliers où le produit est régulièrement manipulé.

Mesures d'hygiène : Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux. Ne pas manger, fumer ou boire dans la zone de travail. Se laver les mains avant les pauses et à la fin de la journée de travail. Enlever immédiatement tout vêtement souillé.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Exigences concernant les aires de stockage et les conteneurs : Conserver dans le conteneur d'origine. Tenir à l'écart de la chaleur et des sources d'ignition. Éviter une exposition directe au soleil. Ne pas stocker à proximité de matières combustibles.

Indications pour la protection contre l'incendie et l'explosion : Comburant; Favorise l'inflammation des matières combustibles. Conserver à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles - Ne pas fumer.

Information supplémentaire sur les conditions de stockage : Conserver hermétiquement fermé dans un endroit sec et frais.

Précautions pour le stockage en commun : Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux.

Précautions pour le stockage en commun : Tenir à l'écart des matières combustibles. Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux.

Température de stockage : < 40 °C

Matériaux d'emballage appropriés : Acier inoxydable, Polyéthylène

Matériaux d'emballage inappropriés : , Fer, Cuivre, Zinc. Nickel

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Utilisation(s) particulière(s) : Usages identifiés : voir le tableau en début d'annexe pour une vision globale des usages identifiés.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

PERCARBONATE DE SODIUM GRANULES COATED IMPORT

8.1. Paramètres de contrôle

Autres valeurs limites d'exposition professionnelle

Information (supplémentaire) : Ne contient pas de substances avec des valeurs limites d'exposition professionnelle.

Composant: carbonate de disodium, composé avec peroxyde d'hydrogène(2:3) **No.-CAS 15630-89-4**

Dose dérivée sans effet (DNEL) / Dose dérivée avec effet minimum (DMEL)

DDSE (dose dérivée sans effet)
Travailleurs, Long terme - effets locaux, Inhalation : 5 mg/m³

DDSE (dose dérivée sans effet)
Travailleurs, Long terme - effets locaux, Contact avec la peau : 12,8 mg/cm²

DDSE (dose dérivée sans effet)
Travailleurs, Aiguë – effets locaux, Contact avec la peau : 12,8 mg/cm²

DDSE (dose dérivée sans effet)
Consommateurs, Long terme - effets locaux, Contact avec la peau : 6,4 mg/cm²

DDSE (dose dérivée sans effet)
Consommateurs, Aiguë – effets locaux, Contact avec la peau : 6,4 mg/cm²

Concentration prédite sans effet (PNEC)

Eau douce : 0,035 mg/l
Eau de mer : 0,0035 mg/l
STP : 16,24 mg/l

8.2. Contrôles de l'exposition

Contrôles techniques appropriés

Voir mesures de protection sous chapitre 7 et 8.

Équipement de protection individuelle

Protection respiratoire

Conseils : En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié.
En cas de formation d'aérosol ou de brume, utiliser une protection respiratoire appropriée.

PERCARBONATE DE SODIUM GRANULES COATED IMPORT

Protection respiratoire conforme à EN 141.
Filtre à particules:P2

Protection des mains

Conseils : Gants de protection conformes à EN 374.
Veuillez observer les instructions concernant la perméabilité et le délai de rupture de la matière qui sont fournies par le fournisseur de gants. Prendre également en considération les conditions locales spécifiques dans lesquelles le produit est utilisé, telles que le risque de coupures, d'abrasion et le temps de contact. Les gants de protection doivent être remplacés dès l'apparition des premières traces d'usure.

Matériel : Caoutchouc nitrile
Épaisseur du gant : 15 mm

Matériel : PVC
Délai de rupture : 240 - 480 min

Protection des yeux

Conseils : Lunettes de protection

Protection de la peau et du corps

Conseils : Porter un équipement de protection individuel.

Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement

Conseils généraux : Ne pas déverser dans les eaux de surface ou dans les égouts.
Éviter la pénétration dans le sous-sol.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Forme : Granulés.
Etat physique : solide
Couleur : blanc
Odeur : inodore
Seuil olfactif : Donnée non disponible
Point/intervalle de fusion : Donnée non disponible
Point/intervalle d'ébullition : Donnée non disponible
Inflammabilité (solide, gaz) : Non applicable

PERCARBONATE DE SODIUM GRANULES COATED IMPORT

Limite d'explosivité, supérieure / Limite d'inflammabilité supérieure : Donnée non disponible

Limite d'explosivité, inférieure / Limite d'inflammabilité inférieure : Donnée non disponible

Point d'éclair : Donnée non disponible

Température d'auto-inflammation : Donnée non disponible

Température de décomposition : Donnée non disponible

Température de décomposition auto-accélérée (TDAA) : Donnée non disponible

pH : 10,4 - 10,7 (20 °C)
Concentration: 10 g/l

Viscosité
Viscosité, dynamique : Non applicable

Viscosité, cinématique : Non applicable

Temps d'écoulement : Donnée non disponible

Solubilité(s)
Hydrosolubilité : 140 g/l (20 °C)
soluble

Solubilité dans d'autres solvants : Donnée non disponible

Taux de dissolution : Donnée non disponible

Coefficient de partage: n-octanol/eau : log Pow: -1,57

Stabilité de la dispersion : Donnée non disponible

Pression de vapeur : < 0,001 Pa (25 °C)

Densité relative : 2,01 (20 °C)

Densité : Donnée non disponible

Masse volumique apparente : Donnée non disponible

Densité de vapeur relative : Non applicable

Caractéristiques de la particule

PERCARBONATE DE SODIUM GRANULES COATED IMPORT

Donnée non disponible

9.2 Autres informations

Explosifs	:	Le produit n'est pas explosif
Taux d'évaporation	:	Donnée non disponible
Poids moléculaire	:	314,06 g/mol

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Conseils	:	Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions. La substance en elle-même ne brûle pas, mais en contact avec des substances combustibles elle augmente le risque d'incendie et peut attiser un feu existant de manière substantielle. Réagit exothermiquement avec les acides.
----------	---	---

10.2. Stabilité chimique

Conseils	:	Stable dans les conditions recommandées de stockage.
----------	---	--

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Réactions dangereuses	:	Favorise l'inflammation des matières combustibles.
-----------------------	---	--

10.4. Conditions à éviter

Conditions à éviter	:	Protéger de l'humidité.Chaleur.
Décomposition thermique	:	Donnée non disponible

10.5. Matières incompatibles

Matières à éviter	:	Tenir à l'écart des matières combustibles. Eau, Des acides et des bases, Agents réducteurs, Matières organiques, Sels en métal. Oxydes de métaux, Métaux.
-------------------	---	---

10.6. Produits de décomposition dangereux

Produits de décomposition dangereux	:	Oxygène. Dioxyde de carbone (CO ₂), Monoxyde de carbone, Vapeur d'eau, Eau
-------------------------------------	---	--

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008

Composant:	carbonate de disodium, composé avec peroxyde d'hydrogène(2:3)	No.-CAS 15630-89-4
-------------------	--	---------------------------

PERCARBONATE DE SODIUM GRANULES COATED IMPORT**Toxicité aiguë****Oral(e)**

DL50 : 1034 mg/kg (Rat, mâle et femelle) (Méthode US-EPA)

Inhalation

Donnée non disponible

Dermale

DL50 : > 2000 mg/kg (Lapin) (OCDE ligne directrice 402) Donnée de la littérature

Irritation**Peau**

Résultat : Pas d'irritation de la peau (Lapin)

Yeux

Résultat : Provoque de graves lésions des yeux. (Lapin)

Sensibilisation

Résultat : non sensibilisant(e) (Test de Buehler; Cochon d'Inde) (OCDE ligne directrice 406) Donnée de la littérature

Effets CMR**Propriétés CMR**

Cancérogénicité : Cette substance n'est pas considérée comme carcinogène.
Mutagénicité : Donnée non disponible
Tératogénicité : Donnée non disponible
Toxicité pour la reproduction : Donnée non disponible

Toxicité pour un organe cible spécifique**Exposition unique**

Remarques : Donnée non disponible

Exposition répétée

PERCARBONATE DE SODIUM GRANULES COATED IMPORT

Remarques : Donnée non disponible

Autres propriétés toxiques

Danger par aspiration

Non applicable,

Information supplémentaire

Expérience de l'exposition humaine : Irritant pour les yeux et la peau.,

11.2. Informations sur les autres dangers

Données pour le produit

Propriétés perturbant le système endocrinien

Evaluation : Aucune information disponible sur les propriétés de perturbation endocrinienne pour la santé humaine.

Composant: carbonate de disodium, composé avec peroxyde d'hydrogène(2:3) **No.-CAS 15630-89-4**

Propriétés perturbant le système endocrinien

Evaluation : Aucune information disponible sur les propriétés de perturbation endocrinienne pour la santé humaine.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1. Toxicité

Composant: carbonate de disodium, composé avec peroxyde d'hydrogène(2:3) **No.-CAS 15630-89-4**

Toxicité aiguë

Poisson

CL50 : 70,7 mg/l (Pimephales promelas; 96 h) (Essai en semi-statique) Donnée de la littérature

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques

CE50 : 4,9 mg/l (Daphnia pulex (Daphnie); 48 h) (Essai en semi-statique) Donnée de la littérature

PERCARBONATE DE SODIUM GRANULES COATED IMPORT

algue

CE50 : 7,7 mg/l (Algues; 72 h) Donnée de la littérature

Bactérie

CE50 : 466 mg/l (boue activée; 30 min; Substance d'essai: Peroxyde d'hydrogène) (OCDE Ligne directrice 209) Donnée de la littérature

Toxicité chronique

Invertébrés aquatiques

NOEC : 2 mg/l (Daphnia pulex (Daphnie); 48 jr) (Essai en semi-statique)

12.2. Persistance et dégradabilité

Composant:	carbonate de disodium, composé avec peroxyde d'hydrogène(2:3)	No.-CAS 15630-89-4
-------------------	--	---------------------------

Persistance et dégradabilité

Persistance

Résultat : Le produit peut être dégradé par des procédés abiotiques, par exemple procédés chimiques ou photolytiques.

Biodégradabilité

Résultat : Les méthodes pour déterminer la biodégradabilité ne s'appliquent pas aux substances inorganiques.

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Composant:	carbonate de disodium, composé avec peroxyde d'hydrogène(2:3)	No.-CAS 15630-89-4
-------------------	--	---------------------------

Bioaccumulation

Résultat : log Kow -1,57
: Ne montre pas de bioaccumulation.

12.4. Mobilité dans le sol

PERCARBONATE DE SODIUM GRANULES COATED IMPORT

Composant:	carbonate de disodium, composé avec peroxyde d'hydrogène(2:3)	No.-CAS 15630-89-4
-------------------	--	---------------------------

Mobilité

Eau : Le produit est soluble dans l' eau.
Sol : Ne va pas être absorbé par le sol.

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Données pour le produit

Résultats des évaluations PBT et vPvB

Résultat : Les critères PBT et vPvB de l'Annexe XIII de la directive REACH ne s'appliquent pas pour les substances inorganiques.

Composant:	carbonate de disodium, composé avec peroxyde d'hydrogène(2:3)	No.-CAS 15630-89-4
-------------------	--	---------------------------

Résultats des évaluations PBT et vPvB

Résultat : Les critères PBT et vPvB de l'Annexe XIII de la directive REACH ne s'appliquent pas pour les substances inorganiques.

12.6. Propriétés perturbant le système endocrinien

Données pour le produit

Potentiel de perturbation endocrinienne : Aucune information disponible sur les propriétés de perturbation endocrinienne pour l'environnement.

Composant:	carbonate de disodium, composé avec peroxyde d'hydrogène(2:3)	No.-CAS 15630-89-4
-------------------	--	---------------------------

Potentiel de perturbation endocrinienne : Aucune information disponible sur les propriétés de perturbation endocrinienne pour l'environnement.

12.7. Autres effets néfastes

Composant:	carbonate de disodium, composé avec peroxyde d'hydrogène(2:3)	No.-CAS 15630-89-4
-------------------	--	---------------------------

Halogènes organiques (AOX)

Résultat : Le produit ne contient pas d'halogènes organiques.

Information écologique supplémentaire

Résultat : Ne pas déverser dans les eaux de surface ou dans les égouts. Éviter la pénétration dans le sous-sol.

PERCARBONATE DE SODIUM GRANULES COATED IMPORT

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

- Produit : L'élimination avec les déchets normaux n'est pas permise. Une élimination comme déchet spécial est nécessaire conformément à la réglementation locale. Empêcher le produit de pénétrer dans les égouts. Contacter les services d'élimination de déchets. Ce produit doit être éliminé ou valorisé conformément à la directive 2008/98/CE relative aux déchets, telle que modifiée en dernier lieu.
- Emballages contaminés : Les emballages contaminés, entièrement vidés de leur contenu, peuvent être recyclés après un nettoyage approprié. Si le recyclage n'est pas possible, éliminer conformément aux réglementations locales.
- Numéro européen d'élimination des déchets : Aucun code déchet du catalogue européen des déchets ne peut être attribué à ce produit, car seule l'utilisation qu'en fait l'utilisateur permet cette attribution. Le code déchet est établi en consultation avec la déchetterie.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

14.1. Numéro ONU ou numéro d'identification

3378

14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU

ADR : CARBONATE DE SODIUM PEROXYHYDRATÉ
RID : CARBONATE DE SODIUM PEROXYHYDRATÉ
IMDG : SODIUM CARBONATE PEROXYHYDRATE

14.3. Classe(s) de danger pour le transport

ADR-Classe : 5.1
(Étiquettes; Code de classification; Numéro d'identification du danger; Code de restriction en tunnels) 5.1; O2; 50; (E)

RID-Classe : 5.1
(Étiquettes; Code de classification; Numéro d'identification du danger) 5.1; O2; 50

IMDG-Classe : 5.1
(Étiquettes; No EMS) 5.1; F-A, S-Q

14.4. Groupe d'emballage

ADR : III
RID : III
IMDG : III

14.5. Dangers pour l'environnement

PERCARBONATE DE SODIUM GRANULES COATED IMPORT

Dangereux pour l'environnement selon l'ADR : non
Dangereux pour l'environnement selon RID : non
Polluant marin selon le code IMDG : non

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Non applicable

14.7 Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI

Non applicable pour le produit tel qu'il est fourni.

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Données pour le produit

Nomenclature des installations classées (ICPE) - Directive Seveso III : 4440 Solide comburant catégorie 1, 2 ou 3

Composant: carbonate de disodium, composé avec peroxyde d'hydrogène(2:3) **No.-CAS 15630-89-4**

UE. Règlement UE n ° 649/2012 concernant les exportations et importations de produits chimiques dangereux : ; La substance / mélange ne relève pas de cette législation.

EU. REACH, Annexe XVII, Restrictions applicables à la fabrication, à la mise sur le marché et à l'utilisation de certaines substances dangereuses et de certains mélanges et articles dangereux. : ; La substance / mélange ne relève pas de cette législation.

Directive EU. 2012/18/EU (SEVESO III) Annexe I : Exigences palier inférieur: 50 tonnes; Partie 1: Catégories de substances dangereuses; P8 : Liquides ou solides comburants, Catégorie 1, 2 ou 3
Exigences du palier supérieur: 200 tonnes; Partie 1: Catégories de substances dangereuses; P8 : Liquides ou

PERCARBONATE DE SODIUM GRANULES COATED IMPORT

solides comburants, Catégorie 1, 2 ou 3

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Une Évaluation de la Sécurité Chimique a été faite pour cette substance.

RUBRIQUE 16: Autres informations

Texte complet des Phrases-H citées dans les sections 2 et 3.

H272	Peut aggraver un incendie; comburant.
H302	Nocif en cas d'ingestion.
H318	Provoque de graves lésions des yeux.

Abréviations et acronymes

AU AIICL	Australie. Liste de la Loi sur les produits chimiques industriels (AIIC)
FBC	facteur de bioconcentration
DBO	demande biochimique en oxygène
CAS	Chemical Abstracts Service
CLP	classification, étiquetage et emballage
CMR	cancérogène, mutagène ou toxique pour la reproduction
DCO	demande chimique en oxygène
DNEL	dose dérivée sans effet
DSL	Canada. Loi sur la protection de l'environnement, Liste intérieure des substances
EINECS	Inventaire européen des substances chimiques commerciales existantes
ELINCS	liste européenne des substances chimiques notifiées
ENCS (JP)	Japon. Liste des lois Kashin-Hou
SGH	système général harmonisé pour la classification et l'étiquetage des produits chimiques
IECSC	Chine. Inventaire des substances chimiques existantes
INSQ	Mexique. Inventaire national des substances chimiques
ISHL (JP)	Japon. Inventaire de la sécurité et de la santé au travail
KECI (KR)	Corée. Inventaire des produits chimiques existants
CL50	concentration létale médiane
LOAEC	concentration minimale avec effet nocif observé
LOAEL	dose minimale avec effet nocif observé
LOEL	dose minimale avec effet observé
NDSL	Canada. Loi sur la protection de l'environnement. Liste extérieure des substances
NLP	ne figure plus sur la liste des polymères
NOAEC	concentration sans effet nocif observé

PERCARBONATE DE SODIUM GRANULES COATED IMPORT

NOAEL	dose sans effet nocif observé
NOEC	concentration sans effet observé
NOEL	dose sans effet observé
NZIOC	Nouvelle-Zélande. Inventaire des produits chimiques
OCDE	Organisation de coopération et de développement économiques
LEP	limite d'exposition professionnelle
ONT INV	Canada. Liste d'inventaire de l'Ontario
PBT	persistant, bioaccumulable et toxique
PHARM (JP)	Japon. Liste des pharmacopées
PICCS (PH)	Philippines. Inventaire des produits chimiques et des substances chimiques
PNEC	concentration prédite sans effet
N° REACH Autor.	REACH - Numéro d'autorisation
N° REACH ConsDemAutor.	REACH - Numéro de consultation sur des demandes d'autorisation
STOT	toxicité spécifique pour certains organes cibles
SVHC	substance extrêmement préoccupante
TCSI	Taïwan. Inventaire des produits chimiques existants
TH INV	Thaïlande. Inventaire des produits chimiques existants de la FDA
TSCA	USA. Loi sur le contrôle des substances toxiques
UVCB	substances de composition inconnue ou variable, produits de réaction complexes ou matières biologiques
VN INVL	Viêt Nam. Inventaire national des produits chimiques
vPvB	très persistant et très bioaccumulable

Information supplémentaire

Les principales références bibliographiques et sources de données	:	Des informations de notre (nos) fournisseur(s) et données issues de la base des substances enregistrées de l'Agence Européenne des Produits Chimiques (ECHA) ont été utilisées pour créer la présente fiche de données de sécurité.
Méthodes usitées pour la classification	:	La classification des dangers pour la santé humaine, physique ou chimique et les dangers environnementaux sont dérivés de la combinaison de méthodes de calcul et si possible de données de test.
Informations de formation	:	Les travailleurs doivent être formés régulièrement à la manipulation sûre des produits basé sur les informations fournies dans la Fiche de Données de Sécurité et les conditions locales de la zone de travail. Les réglementations nationales pour la formation des travailleurs à la manipulation de produits dangereux doivent être également respectées.
Autres informations	:	Les informations contenues dans cette fiche de données de sécurité sont basées sur l'état de nos connaissances, à la date indiquée. Les informations données dans la présente fiche doivent être considérées comme une description des exigences

PERCARBONATE DE SODIUM GRANULES COATED IMPORT

sécurité concernant le produit, elles ne doivent pas être considérées comme une garantie ou une spécification qualité et n'ont pas de valeur contractuelle sur les propriétés de celui-ci.

Les informations contenues dans cette fiche de données de sécurité concernent le produit spécifiquement désigné, et ne peuvent pas être valides s'agissant du produit associé à un autre produit ou à un procédé, à moins que cela soit spécifié dans le texte du présent document.

:

Les informations contenues dans cette fiche de données de sécurité sont basées sur l'état de nos connaissances, à la date indiquée.

Les informations données dans la présente fiche doivent être considérées comme une description des exigences sécurité concernant le produit, elles ne doivent pas être considérées comme une garantie ou une spécification qualité et n'ont pas de valeur contractuelle sur les propriétés de celui-ci.

Les informations contenues dans cette fiche de données de sécurité concernent le produit spécifiquement désigné, et ne peuvent pas être valides s'agissant du produit associé à un autre produit ou à un procédé, à moins que cela soit spécifié dans le texte du présent document.

|| Indique la section remise à jour.

PERCARBONATE DE SODIUM GRANULES COATED IMPORT